

## FAITS ET ŒUVRES

### « JOURNÉE RÉGIONALE À ST-JOSEPH DE BEAUCE »

Dimanche, le 14 novembre, se tenait, à Saint-Joseph, la première « journée » régionale que l'A. S. C. ait encore donnée dans le comté de Beauce.

La première des deux séances dont elle se composa eut lieu à deux heures et demie, devant un auditoire fort nombreux.

Sa Grandeur Mgr P.-Eug. Roy y parla des Comités Paroissiaux. Ces organismes sont, à l'heure où nous sommes, d'une nécessité pressante. Ils se composent de l'élite des paroissiens ; leur organisation est toute simple et leur efficacité, merveilleuse. Leur activité s'étend à toutes les œuvres qui peuvent glorifier Dieu, sauvegarder la foi et les mœurs des fidèles comme aussi à toutes celles qui apportent plus de bien-être et plus d'influence aux citoyens.

M. Adjutor Rivard, secrétaire général de l'A. S. C., expliqua ensuite quelle utilité présente et pour les paroisses et pour le Comité Central Permanent le Bulletin d'enquête — à supposer qu'on s'occupe de répondre aux questions qu'il pose — que l'A. S. C. envoie de temps à autre, à tous ses Comités paroissiaux. Ces Bulletins servent à renseigner sur la situation paroissiale. Et quoi de plus nécessaire à connaître pour ceux qui songent à organiser sur ce terrain la lutte ou bien l'action ?

M. Gustave Hamel, avocat, de Saint-Joseph, qui succéda à M. Rivard, parla des Bibliothèques paroissiales. Nous empruntons le résumé de son discours au correspondant de « l'Action Catholique » :

Le distingué conférencier parle du but de ces bibliothèques paroissiales, qui est de répondre à un besoin social ; de la puissance du livre pour le mal comme pour le bien ; de l'œuvre que peuvent accomplir les bibliothèques paroissiales ; des garanties qu'elles offrent ; des ouvrages qu'il faut lire ; des avantages de leur lecture ; des moyens à prendre pour organiser ou maintenir cette œuvre de grande nécessité.

M. Jules Dorion, directeur de « l'Action Catholique », dit brièvement, pour terminer cette première séance, les raisons d'être du journal catholique. C'est qu'aujourd'hui, tout le monde lit le journal ; et c'est donc l'esprit de tout le monde que celui-ci façonne petit à petit. Si on veut que l'esprit de tout le monde soit catholique, il faut le nourrir du journal à esprit catholique.

La séance du soir s'ouvrit par un magistral discours de M. l'avocat Pierre Bouffard sur « la part des laïques dans la lutte contre l'alcoolisme ».